ReduHeat®

PLUS DE LUMIERE DE CROISSANCE (RPA), MEILLEURE REFLECTION DES RADIATIONS THERMIQUES (MOINS DE CHALEUR)

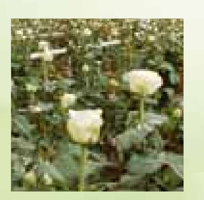


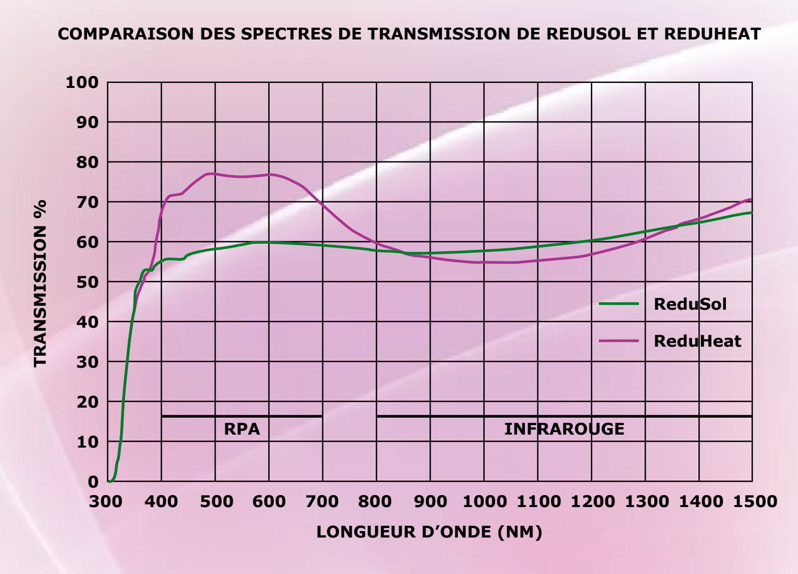
La RPA (Radiation Photosynthétique Active) est la composante lumineuse la plus importante pour la croissance végétale. Vous voulez certes ombrer contre la chaleur mais tout en gardant la lumière nécessaire à la croissance des cultures.

QU'EST-CE QUE REDUHEAT ?

ReduHeat se distingue des autres produits d'ombrage traditionnels par un rapport différent entre la transmission de lumière et la protection contre la chaleur. ReduHeat est un revêtement qui contient un pigment spécial. Ce pigment est capable de laisser passer la lumière de croissance (RPA) tout en réfléchissant davantage le rayonnement thermique (RPI ou réflection dans le proche infrarouge).
Un autre avantage important du ReduHeat : l'effet d'ombrage ajustable. Vous disposez de plus de liberté pour maîtriser le climat de votre serre.



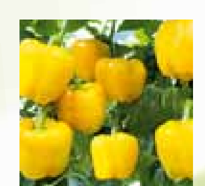
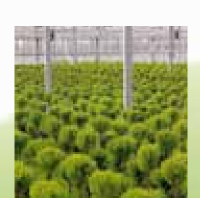



- A réduction de la température (partie infrarouge) équivalente avec ReduSol, vous obtenez avec ReduHeat une transmission de lumière plus élevée.

LES AVANTAGES DE REDUHEAT

- Photosynthèse accrue, meilleure croissance.
- La lumière pénètre plus profondément en raison de son caractère diffus.
- Usage moindre des toiles d'ombrage.
- ReduHeat est extrêmement résistant à l'usure : une seule application suffit généralement pour toute une saison.
- Convient au verre, à l'acrylate, au polycarbonate et au film plastique.
- Moins d'aération nécessaire, donc taux de CO_2 plus élevé dans la serre.
- Meilleure gestion de l'eau, moins d'arrosage.
- Effet plus rafraîchissant en combinaison avec les arrosoirs de toit.
- Cultures plus robustes et plus saines.
- Pour les légumes, moins de pertes par pourrissement et fendillement des fruits.
- Conservation de la couleur.
- Climat régulier, pas de pic de stress.
- Climat de travail plus agréable.
- S'élimine facilement avec ReduClean.




DOSAGE DU REDUHEAT

POUR 1 HECTARE ET LORS D'EMPLOI DE 2 000 LITRES DE LIQUIDE PULVÉRISABLE :			
FACTEUR DE DILUTION REDUHEAT / EAU	NOMBRE DE SEAUX REDUHEAT	TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE DE CROISSANCE (RPA) EN %	TRANSMISSION DU RAYONNEMENT THERMIQUE (RPI) EN %
1/2	44	60	46
1/3	33	68	54
1/4	27	72	62
1/5	22	78	72

- Mesures réalisées dans les conditions de laboratoire, les valeurs ci-dessus sont fournies à titre indicatif.
- La mesure de l'ombrage inclut l'ombrage induit par le matériau de couverture de serre mais pas l'ombrage apporté par la structure de la serre.

Conclusion : le gain de lumière relatif en RPA est de 25% environ.

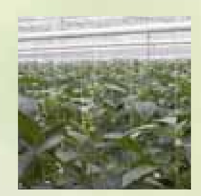
POUR QUELLES CULTURES REDUHEAT EST-IL IDÉAL ?

- Pour les cultures nécessitant beaucoup de lumière.
- Dans toutes les cultures où sont mis en oeuvre des produits d'ombrage dont l'effet est de 60% ou moins.
- Pour les cultures traditionnellement non ombrées afin de créer une lumière diffuse avec faible perte de lumière. Par exemple, tomates, poivrons, concombres, fraises, etc.
- On peut combiner ReduHeat et ReduSol pour les cultures qui demandent une luminosité constante et une protection suffisante contre la chaleur. En ombrant en début de saison avec une mince couche de ReduHeat sur laquelle on ajoute ensuite une couche de ReduSol, on obtient un ombrage plus important avec relativement plus de lumière de croissance (RPA). Ainsi, vous obtenez pendant la saison un effet d'ombrage optimal, indiqué par exemple pour des cultures comme l'orchidée et l'anthurium.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE DU REDUHEAT

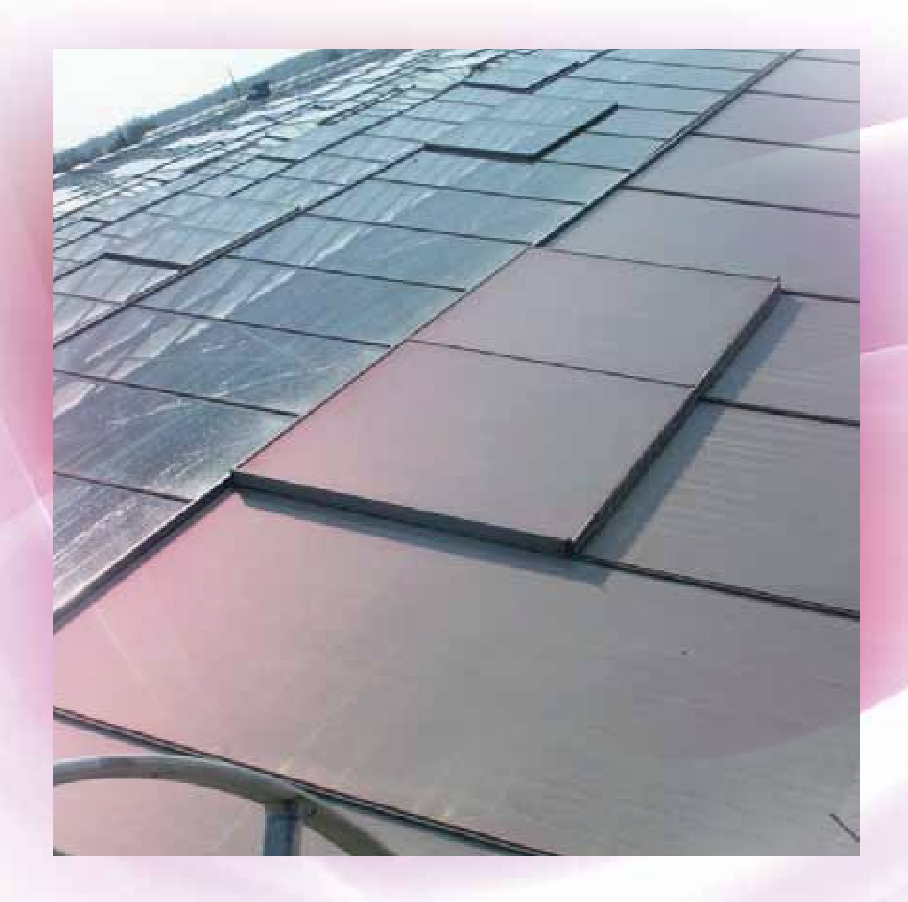
Remuer d'abord brièvement ReduHeat puis l'ajouter à l'eau propre tout en remuant. Appliquer ReduHeat sur une surface sèche. Pour une bonne formation de la couche ReduHeat, il est important de pulvériser dans des conditions favorables à un bon séchage.
Le tableau au-dessus indique la quantité de ReduHeat à utiliser en fonction de l'ombrage souhaité.

ReduHeat est livré en seaux de 15 kilogrammes (13 litres environ).









ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

- ReduHeat ne contient pas de substances polluantes. Selon l'arrêté royal du 21 février 2002 relatif à l'horticulture sous serre (règlement 2, paragraphe 1, d), le déversement de l'eau de rinçage, lors d'application de ReduClean sur ReduHeat, dans les eaux de surface est autorisé.
- Fermer le bassin d'eau pendant l'application et l'élimination du ReduHeat. Vous évitez ainsi une modification transitoire du PH de l'eau.
- Pour s'assurer de l'efficacité de ReduClean sur ReduHeat, il ne faut jamais associer ReduHeat avec des produits d'ombrage autres que ReduSol ou la CraiePulvérisable liquide Mardenkro.
- L'usage de sprinklers de toit avec de l'eau calcaire, ferrugineuse ou polluée sur ReduHeat peut en compromettre l'élimination.

Informations complémentaires sur ReduHeat disponibles sur www.redusystems.com



